

DIRECTIVES

# 1 Domaines concernés par les subventions

## 1.1 LA FONDATION IKEA SUISSE INTERVIENT DANS LES DOMAINES SUIVANTS:

---

ARCHITECTURE	Architecture d'intérieur Architecture paysagiste Urbanisme Aménagement du territoire
--------------	---

---

DESIGN	Design industriel Design mobilier et luminaires Design textile
--------	--

---

ARTISANAT	Céramique Joannerie Poterie Verrerie et textiles
-----------	---

---

## 1.2 INSTRUMENTS D'AIDE

Bourses, contributions pour projets ou œuvres, contributions pour manifestations ou institutions

## 1.3 CE QUE LA FONDATION IKEA SUISSE SOUTIENT DANS LES DOMAINES D'INTERVENTION MENTIONNÉS CI-DESSUS:

- Formations complémentaires à l'ÉTRANGER, niveau Master
- Prototypes et mises au point des produits (design et artisanat)
- Contributions pour œuvres (réservées au design et à l'artisanat)
- Présentations de produit ou de collection lors de salons grand public (nationaux et internationaux)
- Stages uniquement après une formation de Master à l'étranger
- Concours (ne peuvent faire l'objet d'un soutien que si le programme de concours est établi par des spécialistes et que les produits ou résultats sont évalués par des experts)
- Ateliers et séries de présentation (s'adressant explicitement aux personnes suivant une formation)

DIRECTIVES

## 2 Domaines non soutenus

### 2.1 LES PROJETS SUIVANTS NE SONT PAS SOUTENUS:

- Collections de maquette (design mode)
- Les projets de Bachelor (thèses de Bachelor, collections finales)
- Les stages effectués pendant ou suite à une formation de Bachelor
- Les thèses de doctorat et les autres projets de recherche
- Les voyages d'étude ou voyages-séminaires
- Les réorientations professionnelles
- La préparation et production de publications de toute nature
- Les rétrospectives ou les projets axés sur la protection du patrimoine culturel
- L'édification, acquisition ou la réhabilitation de bâtiments, d'installations et de machines
- Les projets dans lesquels des aspects sociaux ou économiques prédominent
- Les objets uniques présentés et/ou vendus sous forme de pièce unique
- Les maquettes architecturales, maquettes destinées à l'urbanisme ou l'aménagement du territoire
- Les projets universitaires tels que séminaires, congrès, colloques ou festivals
- Semestres individuels à l'étranger avant la fin de la formation de Master

La Fondation Ikea Suisse ne s'affilie à aucun club ni à aucune association.

### 2.2 LES DOMAINES SUIVANTS NE SONT PAS SOUTENUS:

- Design mode
- Création/communication visuelle
- Photographie
- Design médias
- Design jeux vidéo
- Scénographie
- Curating
- Gestion culturelle et design
- Marketing pour projets de design ou d'architecture

### 2.3 LES DOMAINES ARTISTIQUES SUIVANTS NE SONT PAS PRIS EN CONSIDÉRATION:

- Peinture
- Sculpture
- Musique
- Théâtre
- Film ou vidéo
- Danse ou beaux-arts

DIRECTIVES

## 3 Grille de budget

Dans tous les cas, les candidats doivent présenter un budget dans leurs demandes. Les informations ci-dessous permettent aux demandeurs/euses de définir plus précisément son contenu:

### 3.1 BOURSES

- Durée de la formation complémentaire (nombre de semestres, calendrier)
- Date prévue pour la fin de la formation
- Frais d'inscription par semestre
- Montant total des frais à acquitter auprès de la haute école/l'Institut
- Estimation des frais supplémentaires liés aux études (livres, documents dans le cadre de projets d'étude, etc.)
- Estimation et évaluation réaliste du coût de la vie (loyer, habillement, nourriture, assurances, dépenses liées à la communication telles que le téléphone portable, argent de poche, etc.)
- Frais de déplacement
- Information sur le montant sollicité auprès de la Fondation Ikea Suisse
- Désignation des demandes déposées auprès d'autres organisations

### 3.2 CONTRIBUTIONS POUR ŒUVRES ET PROJETS

Les demandes de financement de prototypes ou de contributions pour œuvres et projets doivent présenter un plan de financement. Ce dernier est composé de dépenses budgétisées (besoin financier) ET expose les ressources qui permettront de couvrir ces dépenses. Dans tous les cas, une contribution personnelle adaptée est requise (ressources privées ou temps investi dans le projet):

- Coûts de production détaillés
- Frais de matériel détaillés
- Montant total des coûts
- Dépenses de planification et dépenses administratives
- Liste de l'origine des ressources (comment les frais encourus peuvent-ils être couverts?)
- Contribution personnelle (en nombre d'heures et/ou ressources privées)
- Information sur le montant sollicité auprès de la Fondation Ikea Suisse
- Informations sur les demandes déposées auprès d'autres organisations

### 3.3 CONTRIBUTIONS POUR MANIFESTATIONS OU INSTITUTIONS

- Frais détaillés liés à la manifestation (loyer, honoraires, moyens techniques, dépenses administratives, frais de communication et de marketing, salaires, etc.)
- Montant total des coûts de la manifestation
- Liste de l'origine des ressources (plan de financement)
- Contribution personnelle (en nombre d'heures et/ou ressources privées)
- Information sur le montant sollicité auprès de la Fondation Ikea Suisse
- Informations sur les demandes déposées auprès d'autres organisations